

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse No: _____

Date: 6 Septembre 2024

Lieu: Bangui, République centrafricaine

Lancement du Mois de l'Amnistie en Afrique 2024 : Faire avancer l'objectif de faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030

« Éduquer et sensibiliser la société pour la restitution des armes illicites légères et de petit calibre »

Dans le cadre de la commémoration du Mois de l'Amnistie en Afrique (MAA) pour l'année 2024, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), organisera une session importante qui se tiendra le 10 septembre 2024 à Bangui, en République centrafricaine. Cet événement portera sur la restitution et la collecte des armes illicites légères et de petit calibre (ALPC) dans des conditions d'anonymat et d'immunité de poursuites. La commémoration sera présidée par **S.E. Ambassadeur Churchill EWUMBUE-Monono**, Représentant permanent de la République du Cameroun auprès de l'Union africaine (UA) et Président du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) pour le mois de septembre 2024, avec la participation des 15 membres du CPS de l'UA, du Gouvernement de la République centrafricaine, de la Commission de l'UA, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), des Nations Unies et du Centre régional sur les armes légères (RECSA). Parmi les autres participants figurent les organisations de la société civile, les média, le secteur privé et les organisations confessionnelles.

L'objectif du Mois de l'Amnistie en Afrique est d'encourager les États membres de l'UA à promouvoir et à encourager les civils à restituer volontairement les armes illicites légères et de petit calibre, conformément aux lois nationales et aux accords internationaux. Cette initiative vise à sensibiliser les communautés et à favoriser leur adhésion, en exhortant les civils à remettre aux autorités désignées les armes qu'ils détiennent illégalement, sans craindre d'être arrêtés ou poursuivis. La commémoration vise également à inciter la société civile à promouvoir la remise des ALPC, à aider les États membres à s'attaquer aux causes profondes de l'armement et à demander à la communauté internationale d'aider les États membres à lutter contre les ALPC illicites.

La Commission de l'UA, en collaboration avec le Bureau des Nations unies pour les Affaires de désarmement (UNODA), continue de soutenir les États membres dans la mise en œuvre des activités du MAA. Cette année, la République centrafricaine, Djibouti et le Rwanda recevront un soutien pour commémorer le MAA. Les activités prévues comprennent des campagnes de sensibilisation du public aux effets négatifs des ALPC illicites et des efforts visant à renforcer les capacités des organismes publics responsables de la collecte, du stockage et de la destruction des armes. La sensibilisation du public et la possibilité de remettre volontairement des armes illicites sont des éléments essentiels de la mise en œuvre de la MSA.

La commémoration sera marquée par la destruction symbolique d'armes illicites collectées par le Gouvernement de la République centrafricaine.

Le Mois d'Amnistie en Afrique 2024 devrait inciter les États membres à faire progresser les initiatives de remise des ALPC, à plaider en faveur d'un renforcement du contrôle des armes et des programmes de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) dans les situations post-conflit, et à encourager les organisations internationales à partager des informations sur le commerce illicite des ALPC afin de soutenir des contre-mesures efficaces de la part des États membres.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Lulit Kebede, chargée de communication | Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité | Commission de l'Union africaine Tél : +251 115 517 700 | Courriel : lulitk@africa-union.org | Addis-Abeba, Éthiopie

Direction de l'information et de la communication, Commission I de l'Union africaine E-mail :

DIC@africa-union.org

Web: www.au.int et peaceau.org | Addis Abeba, Éthiopie | Suivez-nous : [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)